



Habilitation Electrique B1 B2 BR BC BE - Personnel électricien

Mise à jour nov. 2023

Durée 3 jours (21 heures)

« Délai d'accès maximum 1 mois »

Nantes / Rennes : 590 € HT

Brest / Le Mans : 590 € HT

Certification : NON

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication UTE C 18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques
- S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leurs établissements.

PARTICIPANTS

- Tout électricien chargé d'assurer des travaux d'ordre électrique

PRE-REQUIS

- Personnel sachant lire et écrire, maîtrisant les 4 opérations mathématiques.
- Connaissance de base en électricité dans le domaine de tension considéré, sur les ouvrages ou installations électriques ou bonne expérience professionnelle, notamment : savoir différencier les grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, alternatif, continu), savoir identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects, savoir identifier les équipements électriques dans leur environnement, savoir lire un schéma électrique

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support de cours.

MODALITES D'EVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles,
- Sanction finale : Certificat de réalisation, certification éligible au RS selon l'obtention du résultat par le stagiaire

MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs, d'un vidéo projecteur d'un tableau blanc et de paperboard. Nous préconisons 8 personnes maximum par action de formation en présentiel

MOYENS TECHNIQUES DES CLASSES EN CAS DE FORMATION DISTANCIELLE

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Zoom etc... un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant,
- suivez une formation uniquement synchrone en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, labs) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré. Nous préconisons 4 personnes maximum par action de formation en classe à distance

ORGANISATION

- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Programme de formation

Accueil, tour de table et objectifs (00h30)

Généralités (06h30)

- Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C 18-510 en relation avec les domaines de tension
- Evaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- Classement des installations
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique
- Les personnes intervenantes avec leur codification d'habilitation
- Les ouvrages électriques
- Les opérations et surveillance
- Les zones d'environnement
- Les documents écrits
- Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et interverrouillages
- Equipements de protection collective et individuelle : identifier, vérifier et utiliser
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main, ...) : risques et mise en œuvre
- Incidence de la conception des équipements sur la sécurité du personnel

Opérations en basse tension (05h00)

- Travaux hors tension en BT
- La consignation et déconsignation en BT
- Mission : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
- Travaux au voisinage de pièces nues sous tension BT
- Evaluation des risques
- Procédures à mettre en œuvre
- Mission du surveillant de sécurité électrique
- Intervention en BT
- Interventions de dépannage et de connexion
- Remplacement : de fusibles, de lampes et des accessoires d'appareils d'éclairage
- Opération d'entretien avec présence de tension

La sécurité lors des opérations de mesurage, vérification, essais et manœuvre (00h30)

Appareils électriques amovibles et portatifs à main (00h30)

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique (00h30)

- Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées

Travaux pratiques sur installations BT de différents types (00h30)

Pour précisions (00h30)

Thèmes spécifiques B1(V), B2(V), B2(V) ESSAI (04h15)

- Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
- Charge de consignation et charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échanges d'informations
- Habilitation : symbole et limites
- Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Matériels électriques dans leur environnement
- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail
- Equipements de travail utilisés
- Instructions de sécurité pour essais

Thèmes spécifiques BC (01h30)

- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation
- Chargé d'exploitation électrique, chargé de travaux

- Documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail

Thèmes spécifiques BR (03h15)

- Limites des habilitations BR et BS
- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation
- Chargé d'exploitation électrique
- Équipements de travail utilisés
- Documents applicables lors d'une intervention
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte

Evaluation des acquis : Test (00h30)

Au regard du contrôle des connaissances et des

évaluations pratiques, nous remettons, pour chaque stagiaire, l'avis du formateur pour aider l'entreprise à définir le contenu du titre d'habilitation (00h30)

Bilan, évaluation et synthèse de la formation (00h30)

Pour information : recyclage préconisé tous les 3 ans par la CNAM - Durée : 14 heures (00h30)

Contexte réglementaire : Art. R4544-9 du Code du travail (00h30)

Profil formateur : formateur habilité pour former aux habilitations électriques (00h00)